

Le 31 Mars 2009

à Madame Christine Albanel

Ministre de la Culture et de la Communication

Madame la Ministre,

La lecture attentive du rapport d'évaluation de l'AERES a suscité au sein de notre école de nombreux débats et échanges de points de vue. A ce stade de notre réflexion, nous nous engageons auprès des écoles qui réclament de votre part un attachement réaffirmé à la spécificité des écoles d'art et une très grande vigilance quant aux préconisations de l'AERES.

L'évaluation prescriptive de l'AERES nous semble faire preuve à bien des égards d'une méconnaissance de la réalité de notre enseignement et de la nécessaire diversité de ses acteurs. Elle occulte *in fine* les particularités d'une pratique pédagogique qui tout au long du cursus s'attache à mêler étroitement théorie et pratique.

Nous ne souhaitons évidemment pas opposer de manière simpliste nos écoles à l'université. Mais l'enseignement des écoles d'art est centré sur le développement de personnalités singulières et s'articule sur un parcours expérimental complexe.

Cet enseignement est basé sur une relation pédagogique fort différente de celles pratiquées en université et ne saurait être appréhendé à l'aune de critères par trop universitaires, dont les éléments d'appréciation sont réducteurs au regard de nos pratiques. Les prescriptions pour l'homologation du DNSEP au grade de master, telles qu'elles sont proposées par l'évaluation, ne se feraient en ce sens qu'avec la perte de ce qui constitue l'essence même de la production artistique et des pratiques plastiques associées telles que nous les abordons dans une école forte de trois options, art, design et communication.

En conséquence, nous vous demandons, Madame la Ministre, de soutenir courageusement la spécificité de l'enseignement des écoles supérieures d'art et insistons pour que les recommandations prescriptives de l'AERES soient réexaminées dans un réel contexte de dialogue.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

Les enseignants, les étudiants, les techniciens d'assistance pédagogique,  
de l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de Nancy

copie à

Monsieur Olivier KAEPPELIN *Délégué aux Arts Plastiques*

Madame Nicole PHOYU-YEDID *Inspectrice générale à la MIPEA*

Madame Colette GARRAUD *Inspectrice chargée de mission*

Monsieur Jean-Louis FROMENT *Président du Conseil d'Administration de l'ENSA Nancy*

Monsieur Jean-Luc BREDEL *Directeur régional des affaires culturelles de Lorraine*

CNEEA